

songe notamment au chauffage solaire. J'aimerais citer un extrait d'un discours que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Lalonde) a prononcé le 30 septembre devant l'Association canadienne des industries solaires:

Nous avons besoin d'une industrie solaire forte, vigoureuse et saine, qui mette au point un produit canadien qui réponde aux besoins des Canadiens. Tel était et est encore l'objectif du programme du gouvernement fédéral d'achat et d'utilisation de l'énergie solaire. Je tiens à vous assurer qu'il continuera de constituer le principal instrument servant à créer un marché à court terme pour l'équipement solaire.

Le ministre faisait évidemment allusion au programme d'achat de 125 millions de dollars d'équipement solaire du gouvernement fédéral.

Pour bien montrer l'effort que le gouvernement fédéral était prêt à faire dans le domaine de la technique et des applications de l'énergie solaire, le ministre a annoncé le 30 septembre un nouveau programme fédéral de l'énergie solaire. Ainsi, pour accélérer la mise au point de techniques de chauffage de l'eau par le soleil, le gouvernement a annoncé le lancement d'un nouveau programme pilote de cinq millions de dollars englobant un millier de maisons. Ce programme visera à organiser une importante exposition sur les chauffe-eau domestiques à l'énergie solaire, à établir les économies d'échelle préliminaires, à vérifier la fiabilité et la durabilité des systèmes de chauffage à l'énergie solaire. Le ministre a également ajouté à l'annonce que le ministre des Finances (M. MacEachen) a faite au mois d'avril et dont a parlé le député d'en face. A cette occasion, il a parlé des changements qu'on allait apporter au règlement d'application de la loi de l'impôt sur le revenu, changements qui devaient rendre l'équipement de chauffage à l'énergie solaire plus attrayant pour l'industrie, puisqu'on allait lui permettre de défalquer de ses coûts toute une gamme d'appareils solaires. Ces deux mesures permettront de mieux faire connaître le chauffage solaire et en favoriseront la mise en marché. On annoncera d'autres mesures le 28 octobre, ou peu après, dans le cadre du programme énergétique national. Il existe donc vraiment une stratégie fédérale coordonnée pour la mise en valeur de l'énergie solaire, et le gouvernement compte la rendre publique dès que le processus consultatif sera terminé. A notre avis, de grandes possibilités s'offrent à nous pour établir une industrie solaire canadienne, de sorte que les Canadiens n'auraient pas à acheter de sociétés étrangères du matériel solaire conçu à l'étranger.

● (1730)

Nous savons qu'il ne faut pas s'attendre à des rendements spectaculaires du jour au lendemain de nos investissements dans une technologie nouvelle comme le chauffage solaire ou dans les programmes de démonstration financés aux termes d'ententes fédérales-provinciales sur l'économie et l'énergie renouvelable. On aurait tort d'entreprendre de tels programmes de pointe sans s'accorder un délai raisonnable pour en escompter des résultats ou constater les difficultés auxquelles on peut s'attendre. Mais on aurait également tort de sousestimer les résultats particuliers qu'ils peuvent donner avec le temps pour la mise au point de produits de remplacement du pétrole.

Il y a peut-être d'excellentes occasions d'être les premiers à utiliser des formes d'énergie renouvelable dans les endroits éloignés. Le pays a un si pressant besoin de succédanés du pétrole que, selon nous, qu'aucune possibilité ne devrait être négligée. Certaines formes d'énergie renouvelable seront parti-

### *Énergie renouvelable*

culièrement intéressantes dans les régions qui sont privées à l'heure actuelle de gaz naturel ou d'énergie hydro-électrique.

Il reste des progrès importants à accomplir, cependant, avant de pouvoir commercialiser l'énergie solaire, il faut en faire une démonstration convaincante. Le public doit être sûr que les dispositifs que nous mettons au point sont fiables. Il ne faut pas oublier que les projets solaires doivent faire concurrence à d'autres techniques, comme l'énergie éolienne, la biomasse, les techniques d'économie de l'énergie, l'énergie géothermique, et le reste. Avant que le public soit prêt à accepter le chauffage solaire, il faudra que le consommateur lui fasse confiance, question que le député a effleurée. Le gouvernement continue à travailler de concert avec l'Association canadienne de normalisation pour établir des normes applicables aux chauffe-eau domestiques. Cependant, les consommateurs exigeront des preuves plus concrètes quand ils voudront acheter des appareils de chauffage solaire. C'est pourquoi un programme de garantie a tant d'importance et pourquoi le gouvernement encourage l'Association canadienne des industries d'énergie solaire à prendre l'initiative de formuler un programme de garantie pour l'ensemble de l'industrie.

Le gouvernement est décidé à faire en sorte que l'industrie de l'énergie solaire reste canadienne. Les progrès technologiques sont rapides dans ce domaine. Les techniques d'aujourd'hui pourraient être supplantées par celles des deuxième et troisième générations. L'industrie canadienne devra s'adapter, innover et chercher de nouveaux marchés dans la course aux moyens de capter efficacement l'énergie du soleil.

Le bill à l'étude propose la création d'un nouvel organisme dont l'un des objectifs serait de publier de l'information relative à l'énergie renouvelable. Toutefois, il est maintenant facile de se procurer de nombreuses publications qui décrivent les programmes du gouvernement fédéral. L'une s'intitule: *Énergie—Revue des principaux événements*. Elle donne une vue d'ensemble de la situation et de l'activité du gouvernement dans le domaine de l'énergie renouvelable. Une autre, sur les possibilités qu'offrent les énergies nouvelles, décrit les nouveaux programmes gouvernementaux relatifs à l'énergie renouvelable.

Je voudrais traiter de certains des objectifs de la nouvelle société dont le député d'en face propose la création dans son bill. Il propose de lui donner comme objet *a)* la définition accrue de normes. Je rappelle encore une fois que le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources s'emploie actuellement, de concert avec l'Association canadienne de normalisation et le Conseil national de recherches, à mettre au point des normes concernant le matériel de chauffage alimenté par l'énergie solaire. Il a par ailleurs déjà entrepris, de concert avec la Canadian Solar Industries Association, d'établir des garanties pour ce matériel.

En ce qui concerne l'objectif *b)* sur l'essai des nouveaux appareils, le ministère commandite les travaux effectués par un certain nombre d'organismes, par exemple les travaux sur l'utilisation de carburants alcoolisés dans les moteurs diesel qu'effectue l'Ontario Research Foundation ainsi que les recherches que poursuit CANMET, le Canadien Centre for Mineral and Energy Technology, sur l'essai d'appareils au bois. De plus, le Conseil national de recherches a récemment financé l'établissement d'un nouveau centre d'essai à l'Ontario Research Foundation.